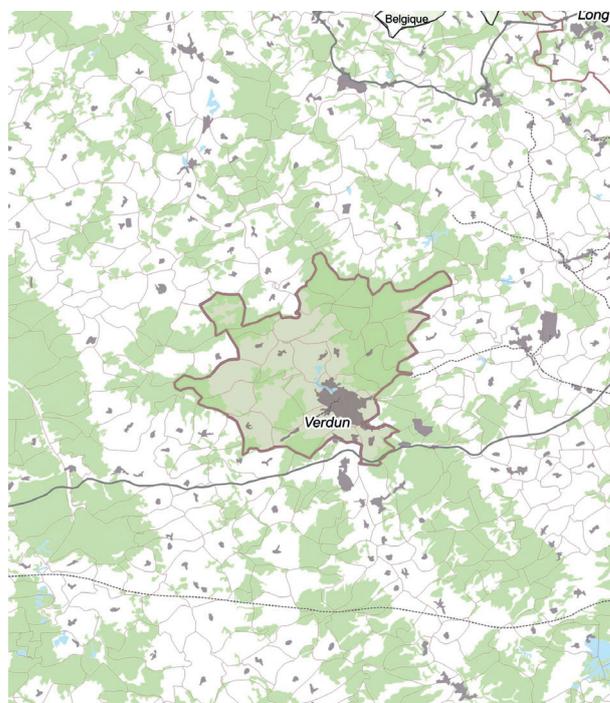


# Communauté d'agglomération Grand Verdun

Portrait d'agglomération

## DATES CLÉS

- 2002 : création de la Communauté de Communes de Verdun.
- 1<sup>er</sup> janvier 2015 : création de la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun par la fusion des Communautés de Communes de Charny-sur-Meuse et de Verdun, ainsi que de l'adjonction de la commune de Belleray.
- Président : Samuel Hazard depuis janvier 2015.



**ZEST**  
Zones d'Étude et de Synthèse Territoriale  
Sources : IGN Geofra 2016  
Réalisation : ADEUS, mars 2017

Périmètres  
■ limite d'agglomération — autoroute  
□ commune ..... voie ferrée

	Population	Nombre de communes	Superficie (km <sup>2</sup> )
Grand Verdun	28 469	26	300,9
Verdun	17 923		30,1

## COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION GRAND VERDUN

### Compétences obligatoires :

- Développement économique
- Aménagement
- Equilibre social de l'habitat

### Autres compétences

- Voirie et stationnement
- Equipements culturels
- Equipements sportifs
- Action sociale
- Urbanisme
- Développement durable
- Espaces verts et parcs
- Patrimoine immobilier de mémoire et patrimoine historique
- Petite enfance, enfance et jeunesse

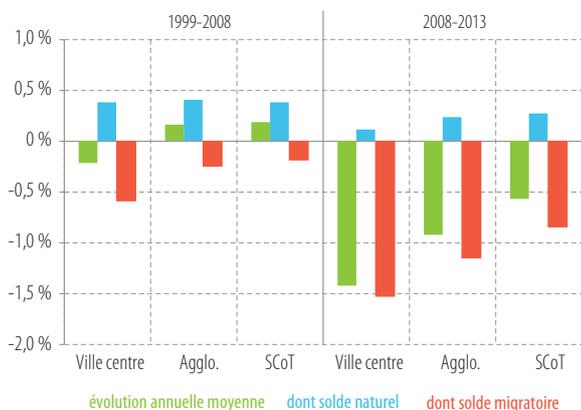
### A partir d'avril 2017 :

- Prévention des risques
- Politique touristique
- Informatique, télécommunications et nouvelles technologies
- Actions culturelles, sportives et grands événements
- Bâtiment et espaces publics contribuant à renforcer le lien social
- Espaces de loisirs
- Gestion de services
- Mise en place et suivi du PAVE
- Eclairage public
- Actions citoyennes

## LES DYNAMIQUES DÉMOGRAPHIQUES ET URBAINES

### Les dynamiques démographiques ville centre/Agglo./SCoT.

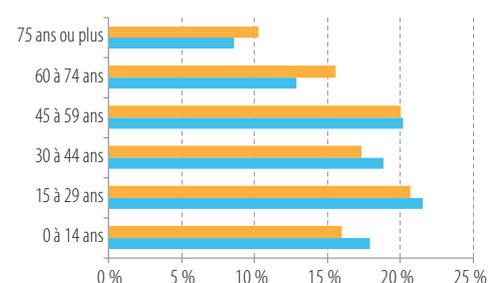
Un déclin démographique dû à un solde migratoire fortement négatif. *(source : INSEE)*



Au 1<sup>er</sup> janvier 2013, la Communauté d'agglomération du Grand Verdun compte près de 28 500 habitants. Elle connaît un déclin démographique depuis 2008 qui succède à une période de croissance entre 1999 et 2008 (-0,92 % par an contre +0,19 %). Cette évolution récente résulte d'un solde migratoire fortement négatif. La ville centre connaît une accélération de son déclin démographique.

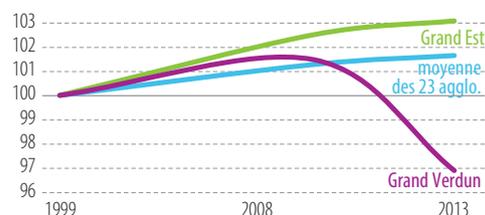
Le vieillissement de la population se poursuit avec une diminution de toutes les classes d'âge de moins de 44 ans tandis que les plus de 60 ans continuent de progresser.

### Évolution de la répartition de la population par tranches d'âges en 2008 et en 2013. Une accélération du vieillissement de la population *(source : INSEE)*



### Évolution comparée de la population

source : INSEE



## REVENU ET INÉGALITÉS SOCIALES

	CA du Grand Verdun	Évolution 2006-2014	Moyenne des 23 agglo.
Revenu moyen des foyers fiscaux	22 008 €	+ 3377 (18 %)	25 369 €
Part de foyers fiscaux non imposables	58 %	+ 7 points	55 %

source : DGI

	CA du Grand Verdun	Moyenne des 23 agglo.
Part de la population couverte par le RSA	11,4 %	8,7 % (moyenne)
IDH4	0,47	0,49 (médiane)

sources : INSEE, CAF, DGI

Le revenu moyen annuel net sur le territoire de la CA du Grand Verdun est inférieur de 3 377 € à celui de la moyenne des 23 agglomérations. Le revenu moyen annuel net a cependant progressé de la même façon qu'à l'échelle des 23 agglomérations (+18 % entre 2006 et 2014).

La part des foyers fiscaux non imposables a faiblement progressé sur la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun passant de 51 % à 58 % entre 2006 et 2014. Elle est légèrement supérieure à la moyenne des 23 agglomérations qui est de 55 %. Cette part pourrait s'expliquer par divers phénomènes : la montée du chômage sur la période considérée et des effets démographiques.

Le territoire est marqué par une forte proportion de ménages couverte par le Revenu de Solidarité Active - RSA (11,4 %), taux nettement supérieur à la moyenne des 23 agglomérations (8,7 %), ce qui dénote la présence sur le territoire de poches de pauvreté, notamment dans la ville centre.

Au regard de l'IDH4, l'indicateur de développement humain, la CA du Grand Verdun se caractérise par un niveau légèrement inférieur à la médiane des 23 agglomérations du Grand-Est (0,47 contre 0,49).

Ce positionnement traduit des valeurs très en retrait pour 2 indices sur 3 retenues par l'IDH : revenu et santé. Ainsi, la CA du Grand Verdun se caractérise par un indice de revenu particulièrement faible (0,16), tandis que l'indice comparatif de mortalité (ICM) s'élève à 0,60.

En matière d'éducation, l'indice est de 0,64 ce qui démontre un bon niveau de qualification des habitants.

## HABITAT ET CONSTRUCTION

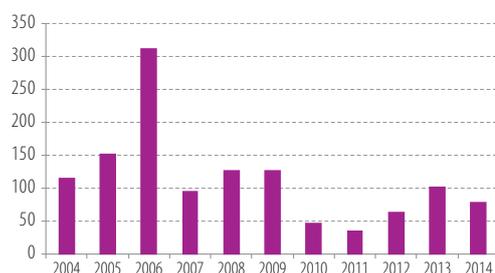
### Construction neuve

sources : INSEE, Sit@del2

CA du Grand Verdun	
Moyenne 2005-2009	163
Moyenne 2010-2014	66
Logements construits entre 2004 et 2014 pour 100 ménages	
CA du Grand Verdun	9,5 %
Moyenne 23 agglomérations	11,7 %

### Évolution de la construction neuve

source : INSEE



De 2005 à 2009 la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a connu une mise en chantier moyenne de 163 logements par an. Sur la période suivante, entre 2010 et 2014, cette moyenne s'est effondrée à 66 logements commencés par an, soit 2,5 fois moins. L'éclatement de la crise en 2008 a entraîné un effondrement de la construction neuve, passant de plus d'une centaine de logements commencés à moins de 40 en 2011. On assiste depuis à un redressement sans toutefois attendre les chiffres d'avant 2008/2009.

Le taux de construction sur la période 2004-2014 est de 9,5 %. Il est en deçà de celui de la moyenne des 23 agglomérations du Grand Est (11,7 %).

Le taux de vacance sur la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun a augmenté entre 2008 et 2013 passant de 7,9 % à 9,9 %. Il est relativement élevé et supérieur à la moyenne (8,4 %), ce qui constitue un véritable enjeu pour le territoire.

### Évolution de la vacance

sources : INSEE, Sit@del2

CA du Grand Verdun		Moyenne des 23 agglomérations	
2008	2013	2008	2013
7,9 %	9,9 %	7,1 %	8,4 %

## LES ÉCHANGES AVEC LES INTERCOMMUNALITÉS DU GRAND EST

### Migrations résidentielles en 2013 avec les intercommunalités

(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrant		Flux sortant	
CC Val Meuse - Voie Sacrée	12 %	CC Val Meuse - Voie Sacrée	3 %
CC Argonne-Meuse	4 %	CC du Pays d'Etain	2 %
CC du Pays d'Etain	4 %	CA Bar-le-Duc - Sud Meuse	1 %
CC du Territoire de Fresnes en Woëvre	3 %	CA Metz Métropole	1 %
CC du Pays de Stenay et du Val Dunois	2 %	CC du Pays de Stenay et du Val Dunois	1 %
CC de Damvillers Spincourt	2 %	CC Argonne-Meuse	1 %

### Navettes domicile-travail en 2013 avec les intercommunalités

(principaux flux) - source : INSEE

Flux entrant		Flux sortant	
CC Val Meuse - Voie Sacrée	8 %	CA Metz Métropole	8 %
CC du Pays d'Etain	7 %	CC Argonne-Meuse	7 %
CC Argonne-Meuse	6 %	Métropole du Grand Nancy	5 %
ND(autres pays)	5 %	CA Portes de France-Thionville	3 %
Métropole du Grand Nancy	5 %	CA Bar-le-Duc - Sud Meuse	3 %
CA Metz Métropole	4 %	CA de Châlons-en-Champagne	3 %

### Part des actifs occupés vivant et travaillant sur le territoire

source : INSEE

Grand Verdun	Moyenne des 23 agglomérations
82,8 %	76 %

La Communauté d'Agglomération de Verdun abrite 15 100 emplois. On y compte environ 4 000 emplois de plus qu'il n'y a d'actifs sur le territoire, ce qui rend l'agglomération attractive.

Ainsi, 62 % des emplois (soit près de 9 400) sont occupés par des habitants de l'agglomération. Les autres emplois (5 700) sont occupés essentiellement par des résidents des intercommunalités limitrophes.

Parallèlement, seulement 17 % des actifs occupés travaillent à l'extérieur du Grand Verdun.

En termes de migrations résidentielles, on relève plus de flux sortants que de flux entrants (1 781 pour 1 560). Les flux entrants viennent surtout des intercommunalités avoisinantes tandis que les flux sortants se dirigent vers Metz-Métropole, la Communauté de Communes Argonne Meuse et la Métropole du Grand Nancy.

Sur l'ensemble des actifs occupés vivant sur le Grand Verdun, 83 % travaillent sur le territoire, soit un chiffre qui se situe nettement au-dessus des autres agglomérations, ce qui dénote une forme d'indépendance de l'agglomération par rapport à ses voisins.

## LES DYNAMIQUES ÉCONOMIQUES

### Une dynamique négative au cours des dernières années

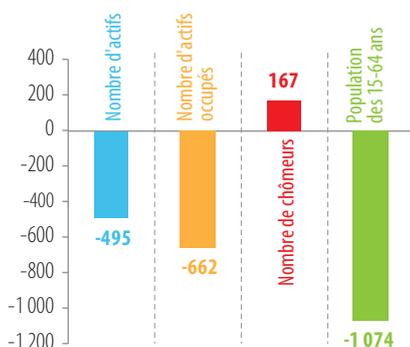
		Taux d'activité	Taux d'emploi	Taux de chômage
2008	Grand Verdun	71,1%	61,5 %	13,5 %
	Moyenne des 23 agglomérations	70,4 %	61,5 %	12,7 %
2013	Grand Verdun	72,6%	61,5 %	15,3 %
	Moyenne des 23 agglomérations	71,2 %	60,3 %	15,4 %

source : INSEE

Le taux d'activité sur la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun dépasse celui des 23 agglomérations et a progressé de 1,5 point entre 2008 et 2013. Le taux d'emploi stable depuis 2008, dépasse également celui des 23 agglomérations.

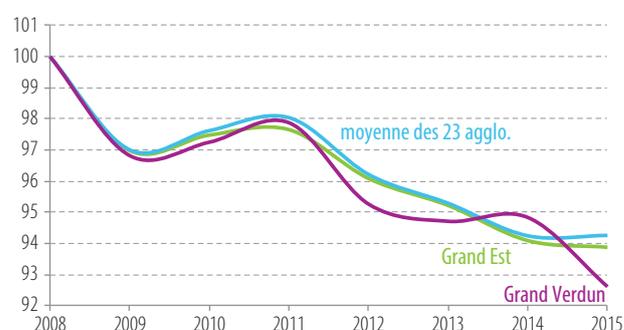
La présence de différents pôles d'activité dynamise le bassin d'emploi avec des pôles économiques importants : présence de zones industrielles et d'entreprises structurantes et un dynamisme commercial.

### Variation 2008-2013 des 15-64 ans, des actifs, des actifs occupés et des chômeurs (source : INSEE)



### Évolution de l'emploi salarié privé (base 100 en 2008)

source : ACOSS



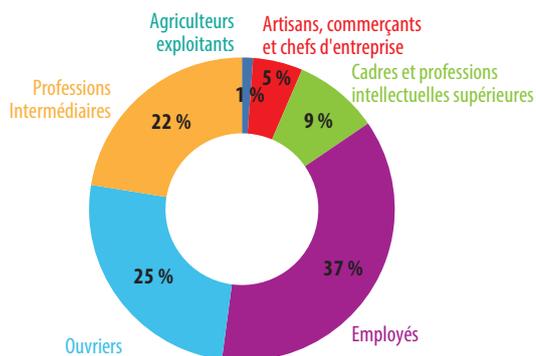
Le taux de chômage s'est quant à lui accru entre 2008 et 2013 : il est passé de 13,5 à 15,3 % et est au même niveau que la moyenne des 23 agglomérations.

Entre 2008 et 2013, la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun connaît une plus forte diminution du nombre d'emplois salariés privés (-7,3 % soit -602 emplois) que le reste des agglomérations du Grand Est (-5,5 %). Cette diminution affecte globalement tous les secteurs d'activité, à l'exception des activités de la santé humaine et de l'action sociale.

## Une surreprésentation des employés et une sous-représentation des cadres

### Les catégories socioprofessionnelles des actifs

source : INSEE



La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun se caractérise par une surreprésentation des employés par rapport à la moyenne des 23 agglomérations (37 contre 30 %). A l'inverse, les cadres et professions intellectuelles supérieures sont nettement sous représentés (9 % contre 14 % à l'échelle des 23 agglomérations du Grand Est). Cette situation relève de l'importance de l'emploi tertiaire sur l'agglomération.

La Communauté d'Agglomération du Grand Verdun fait partie des agglomérations du Grand Est qui disposent de la part d'emplois dans les fonctions métropolitaines la plus faible (16 % contre 24 % pour la moyenne des 23 agglomérations). Un phénomène qui pourrait s'expliquer par la taille et le positionnement de l'agglomération par rapport aux autres.

### Part de l'emploi présentiel

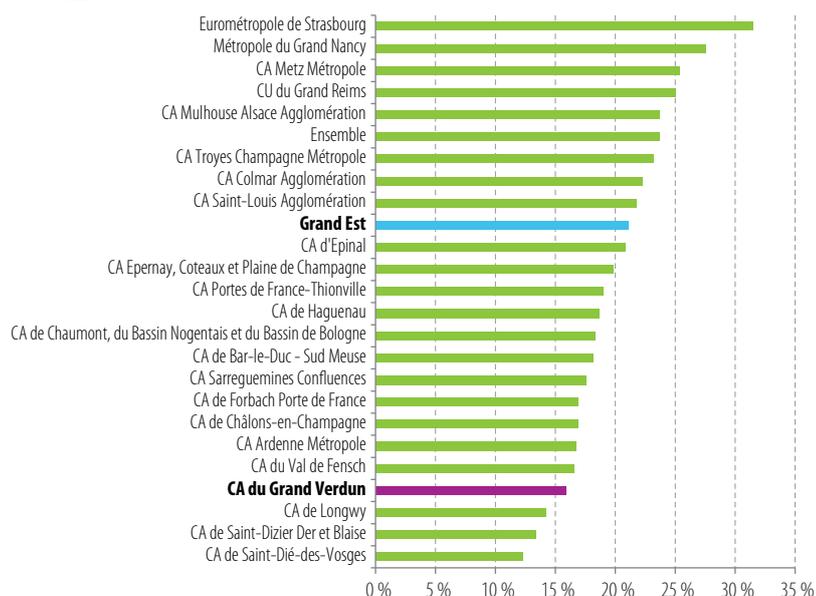
source : INSEE

	CA du Grand Verdun	Moyenne des 23 agglomérations
2008	77,8 %	67,4 %
2013	78,1 %	68,7 %

Les emplois présentiels représentent 78 % des emplois sur la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun. Leur nombre a diminué de 1 % depuis 2008, tandis que les emplois non présentiels ont diminué de 2,4 %. La part de l'emploi présentiel y est resté relativement stable. Elle est nettement supérieure à celle de l'ensemble des 23 agglomérations (78 % contre 69 %).

### Part d'emplois dans les fonctions métropolitaines supérieures en 2013

source : INSEE



## LES ACTIONS, LE(S) PROJET(S)

### État des lieux des documents cadres (état d'avancement, périmètre...) et autres documents définissant la ou les stratégie(s) territoriales.

- PLU intercommunal (5 communes de l'ancienne Communauté de Communes de Verdun) adopté en novembre 2007, 7 modifications
- PLU communaux sur l'ex-Communauté de Communes de Charny
- 9 villages détruits classés en RNU
- PLH approuvé en 2011 (ex-CC de Verdun)
- PLUi prescrit sur l'ensemble du Grand Verdun en juin 2015

### Quel est le positionnement géostratégique de l'agglomération ? Quelle est sa vision de sa place dans le Grand Est ? Sur quelle alliance se projette-t-elle ?

Le Grand Verdun est la principale agglomération du Nord meusien. L'agglomération rayonne sur l'ensemble du Pays de Verdun qui s'étend au Nord jusqu'à la frontière belge et au Sud jusqu'à la ligne TGV Est.

Le Grand Verdun constitue le pôle urbain et le principal bassin d'emploi du Nord meusien.

L'agglomération rayonne sur l'ensemble du Pays de Verdun qui s'étend sur 7 intercommunalités et couvre 80 000 habitants.

Malgré une baisse démographique, l'agglomération maintient son niveau d'emploi, ce qui fait du Grand Verdun un pôle attractif sur le territoire.

Verdun dispose d'un hôpital (1500 emplois) attractif sur le Nord meusien et même l'Ouest du Nord de la Meurthe et Moselle.

Le Grand Verdun se sent sur une frange, en dehors du Sillon Lorrain. Cependant l'agglomération s'est dotée des outils nécessaires pour avancer malgré cet isolement, et se sent suivi dans la réalisation des grands projets structurants.

L'isolement ressenti pourrait encore s'accroître avec les craintes existantes sur le devenir de la gare de Verdun. En revanche, la proximité de la gare Meuse TGV a eu des impacts sur le territoire (désormais des bureaux d'études parisiens répondent aux appels d'offre ce qui dénote un désenclavement du territoire).

### Quelles sont les priorités affichées en matière de développement économique (offre immobilière et foncière, soutien aux commerces, organisation de l'innovation sur le territoire...)?

Sur le plan économique, le Grand Verdun développe des zones d'activité, notamment l'Actipôle qui est une ZAC commerciale. Le remplissage rapide des zones d'activité entraîne l'ouverture de nouvelles zones.

Du point de vue de l'habitat, le territoire est en OPAH afin de traiter les problèmes de vacance, de vétusté du parc, de parc énergivore et de logement potentiellement indigne. La vacance atteint le taux de 16 % sur le cœur ancien, soit environ 1000 logements, malgré l'instauration d'une taxe sur les logements vacants.

Deux créations de ZAC sont en cours :

- ZAC artisanale
- Projet de ZAC habitat sur 16ha (250 logements). Il s'agira d'un quartier durable « les Hauts de Charmois ».

Les acquisitions foncières se font via l'EPFL.

Trois quartiers sont concernés par l'ANRU.

Le territoire bénéficie de la labellisation TEP-CV (territoire à énergie positive pour la croissance verte). Il porte des projets en matière de :

- Rénovation énergétique des bâtiments publics
- Etude de mobilité
- Test de maraîchage bio
- Ville intelligente (éclairage public support de wifi)
- Méthanisation (volonté de la Communauté d'Agglomération d'impulser le projet, étude d'opportunité pour l'implantation d'une usine)

Le Grand Verdun dispose de plusieurs friches militaires à requalifier (en crèche, logements pour personnes âgées...). En ce sens, le Grand Verdun mène une réelle stratégie foncière.

D'anciennes casernes seront également démolies pour permettre la construction d'un centre pour l'hébergement et les services pour adultes handicapés (ADAPEIM).

De même d'anciens sites publics ont été vendus à des porteurs de projets : création d'un cinéma dans l'ancien manège à chevaux, transformation de l'ancien mess des officiers en hôtel 4 étoiles.



## Quelles sont les priorités affichées en matière d'attractivité résidentielle ? Urbanisme, habitat, transports, grands équipements, environnement...

Le Grand Verdun se caractérise par une forte attractivité du tourisme de mémoire avec environ 400 000 visiteurs/an. Cette attractivité a donné lieu à la création d'un office du tourisme du Grand Verdun.

La priorité touristique se focalise actuellement sur la citadelle souterraine (projet de 10 millions d'euros) et sur des projets de réalité augmentée.

Verdun affiche la volonté de sortir du tourisme de mémoire pour aller vers d'autres types d'activités et de se diversifier, notamment dans le tourisme vert.

En ce sens, le territoire développe une vélo route voie verte traversant tout le Grand Verdun selon un axe Nord-Sud (1,7 km actuellement, 27 km à terme d'ici fin 2017). Cet axe pourra se raccorder à un tronçon plus au Nord allant vers Montmédy et la Belgique.

Cet axe a vocation à servir d'ossature à un réseau reliant les communes et les champs de bataille sous forme de boucles.

Un axe fort du projet politique concerne la mobilité. Une étude mobilité est d'ailleurs programmée à l'échelle de toute l'agglomération. Celle-ci comportera des parties consacrées aux parcours cyclables, à l'aide à la DSP, à l'autopartage et une enquête sur les déplacements.

Le Syndicat Mixte des transports a été intégré à la Communauté d'Agglomération du Grand Verdun.

Il existe également un projet du département de la Meuse de contournement Est de Verdun qui devrait voir le jour prochainement.

La Communauté d'Agglomération a repris plusieurs équipements (théâtre, école de musique et de danse, atelier d'art...).

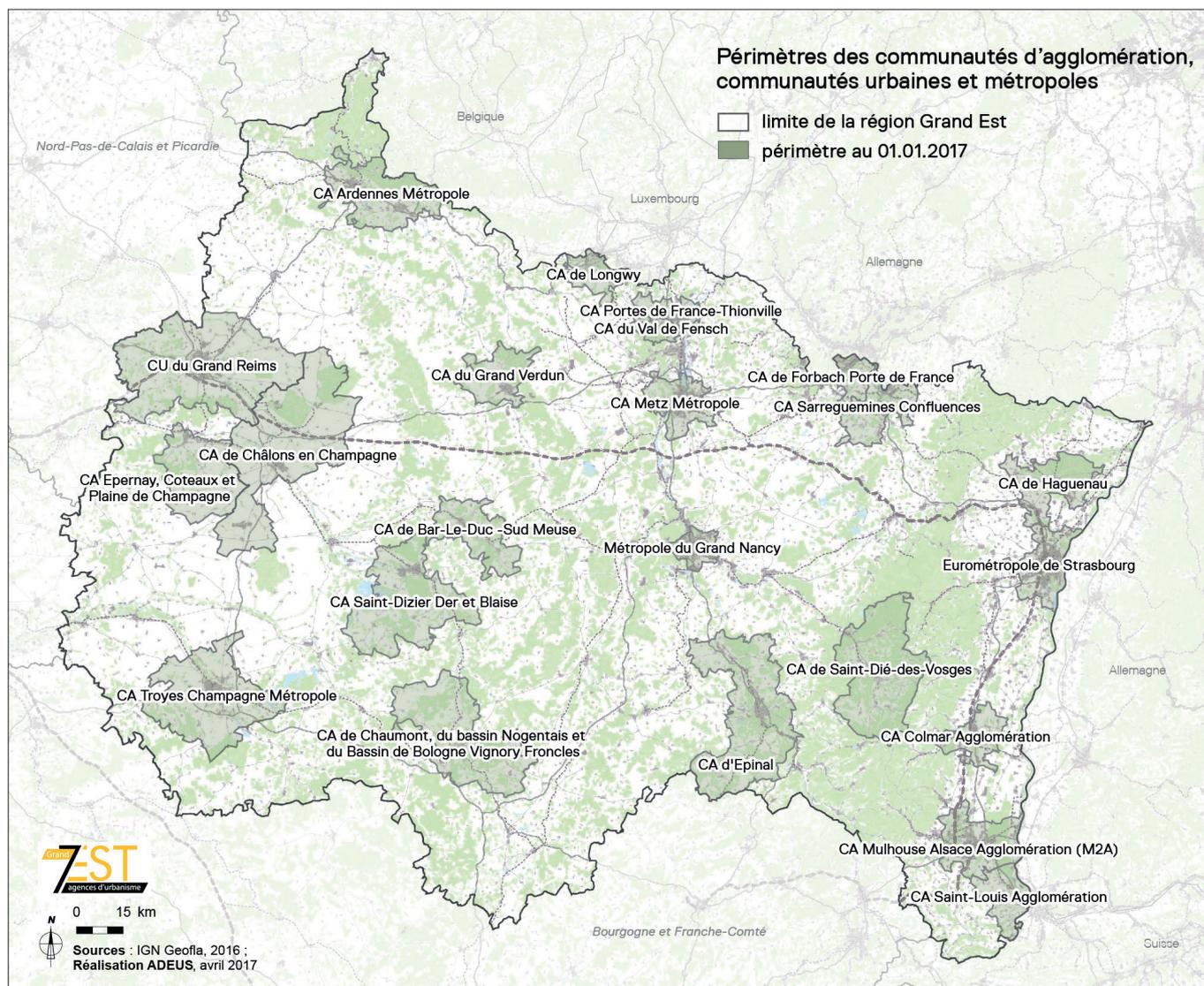
Sont en projet une médiathèque (à horizon 3 ou 4 ans), et un éventuel palais des congrès car le territoire souffre d'un manque de grands équipements pour accueillir de grandes manifestations.

L'agglomération s'est dotée d'aire d'accueil, de terrains familiaux et d'aire de grand passage pour les gens du voyage.

## QU'ATTEND L'AGGLOMÉRATION DU SRADDET ?

---

Le territoire voit un réel enjeu au niveau des problèmes d'interconnexion avec les autres territoires pour solutionner l'isolement du Grand Verdun.



Les « 23 agglomérations » désignent les communautés d'agglomérations, métropoles et communauté urbaine de la Région Grand Est.



Mars 2017

Analyse et rédaction : **Stéphane Godefroy, AGAPE**  
 Traitement statistique : **Marie Charlotte Devin, AGURAM**  
 Cartographie : **Fanny Chailloux, ADEUS**  
 Mise en page : **ADEUS**